



Victime d'agression physiques et menaces répétées

Par **AGRESSION**, le 19/03/2013 à 16:37

bonjour

Madame, Monsieur,

J'ai été victime d'une très violente agression physique, suivie de menaces vécues : "tu vas voir à ta sortie", dans un lieu privé, le dimanche 06 11 2011, dans une clinique, au cours de tests cliniques indemnisés pour volontaires sains.

(étranglement très violent dans ma chambre pendant mon sommeil, par un visiteur pris en flagrant délit, identifié à mon initiative, puis évincé par la sécurité, auditionné sans aucune garde à vue, ni aucune interpellation et relâché (après ma main courante, puis plainte portée contre lui,faite hélas après mon jugement, parce que je voulais gagner l'intégralité des indemnités à percevoir après 21 jours d'enfermement,à 5 jours de ma sortie).

Mais à ma consternation,faute que cette plainte soit immédiatement enregistrée, j'ai été injustement accusé de menaces et violences par les plaintes de sa femme et celles l'accompagnant, après m'avoir dérangé lors de ma main courante dans cette clinique,pour le couvrir, et été condamné très injustement à leur place, pour " menaces réitérées" et "violence sans itt", après mon profond état de choc et traumatisme provoqués par cette très violente agression et harcèlement lors de ma main courante, et ce jugement et condamnation : je suis resté abasourdi, assommé, sans pouvoir dire devant la cour qu'ils mentaient, et que ma plainte fut refusée par la police une première fois !!incroyable, insoutenable, traumatisant, mais vrai !!

Que risquent ces personnes pour m'avoir fait condamner à leur place, en mentant sur les faits et occultant cette très violente agression ? je les ai attaquées pour dénunciations calomnieuses - elles risquent quoi ? et lui ? (tee shirt tjs pas lavé pour relever les traces ADN de sa main au col de mon vêtement) après avoir été couvert de calomnies par sa femme et

celles l'accompagnant (faux témoignage, accusations malveillantes) comme la police m'ayant accusé de les avoir outragé, après m'avoir insulté, humilié, provoqué, menacé (défier physiquement)et accusé de flagrance !

(il m'a serré violemment le cou, et je n'ai dû mon salut qu'en arrivant à appuyer sur un bouton d'alarme pour faire intervenir personnel médical de garde, secondé par sécurité pour me délivrer de lui)

la clinique n'a jamais appelé la police et m'a laissé le choix : sortir ou rester - la police est venue une première fois sans rendre compte de cette agression ni jamais mentionner ces faits dans les procès verbaux, autant que ces personnes malveillantes, puisque mon agresseur est le mari d'une plaignante,

mais m'ont bien couverte d'accusations à leurs places, pour me faire condamner injustement !! les plaies ne sont pas cicatrisées et je suis devenu très méfiant de la police aujourd'hui et vis mal cette histoire

je n'ai pas tourné la page et vis avec ce sentiment d'avoir été eu bêtement, et sali, n'ayant pu porter ma plainte immédiatement, au risque de perdre mes indemnités .J'ai porté plainte aussi contre la clinique qui ne m'a pas vraiment porté secours

et laissé seul dans ma chambre en état de choc, après que cet individu ait été évincé : que risque pénalement cette clinique s'il vous plaît ?

pourquoi la justice est si longue à me répondre ?

je vous remercie de votre réponse.

cordialement.

Par **citoyenalpha**, le **22/03/2013** à **01:46**

au vu de votre post il conviendrait de vous adresser à un avocat afin d'étudier votre dossier

Restant à votre disposition